

Les conditions de nomination de la probable future Rectrice de l'académie de Versailles font l'objet de nombreux commentaires médiatiques depuis quelques jours. Celle qui était encore Secrétaire Générale de Science Po Paris il y a quelques jours, et qui a été camarade de promotion du Président de la République à l'ENA en 2004, ne répond pas aux critères existants pour devenir Rectrice. Pour lui permettre de prendre la tête de la plus grosse académie de France, le président de la République et le Gouvernement usent et abusent d'une ficelle bien connue de l'ancien monde : modifier les règles en vigueur pour placer des proches à des postes à responsabilité. **Ces manœuvres ne doivent tromper personne : en agissant ainsi, les plus hautes autorités de l'Etat substituent à la méritocratie le principe des petits arrangements entre amis.**

Les conditions de cette nomination s'inscrivent en réalité parfaitement dans l'orientation de la politique menée par Emmanuel Macron :

- un réel mépris pour le dialogue social : le projet de décret modifiant les conditions de nomination des Recteurs n'a recueilli **aucun vote pour et 49 contre lors du CSE du 20 septembre**. En dépit de cette défavorable unanimité, le gouvernement persiste et présente ce projet de décret au Conseil des Ministres du 3 octobre, pour une signature et une mise en œuvre dans les prochains jours

- l'Education Nationale n'échappant pas à la purge annoncée dans les effectifs de la Fonction Publique, les anciennes fonctions de conseillère budgétaire, puis directrice adjointe du Cabinet du Ministre de l'enseignement supérieur en charge des moyens et des négociations budgétaires, de la probable future Rectrice de l'académie lui seront très certainement d'une grande utilité pour mettre en œuvre la politique gouvernementale dans notre académie.

Le SNES-FSU Versailles dénonce ce passage en force qui témoigne, une fois de plus, du peu de considération que ce gouvernement accorde au respect des cadres réglementaires.

La plus grande académie de France, ses 1,3 million d'élèves, ses personnels méritent mieux que ces basses manœuvres pour décider de l'identité de celui ou celle qui aura en charge leur quotidien et leur avenir.

Pour finir, le SNES-FSU Versailles souhaite tout de même la bienvenue à la probable future Rectrice de l'académie : nous l'invitons à prendre connaissance de toutes nos publications relatives au paritarisme, au respect des règles et à la lutte contre l'arbitraire dans la gestion des personnels.

A Arcueil, le 4 octobre 2018